



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

---

# **Rapport sur la mise en œuvre des priorités de la Suisse pour la 71<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU**

Rapport du Conseil fédéral à l'intention des Commissions de politique extérieure

du 28 juin 2017

---

## ***Une Assemblée générale placée sous le signe de la transition***

La 71<sup>e</sup> Assemblée générale (AG) (13 septembre 2016 - 11 septembre 2017) a été marquée par la fin du deuxième mandat du secrétaire général (SG) M. Ban Ki-moon, concluant ainsi ses dix années à la tête de l'Organisation des Nations Unies (ONU), et la prise de fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 2017 du 9<sup>e</sup> SG de l'ONU, M. Antonio Guterres. Face à la multiplication des défis et crises auxquels le monde fait face, le nouveau SG déclare vouloir accroître la pertinence de l'ONU. Pour cela, il veut que l'organisation mette la prévention au cœur de son engagement et renforce ses capacités en la matière. Il s'agit pour l'ONU de surmonter la fragmentation de son action (« *break down the silos* ») au travers de ses trois piliers (paix et sécurité, développement, droits de l'homme). Le SG Antonio Guterres a ainsi initié des processus simultanés de réformes dans trois domaines : le pilier paix et sécurité, qui doit capitaliser sur les trois examens de 2015 en la matière ; le pilier du développement, qui doit s'adapter aux exigences de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable ; enfin, la gestion de l'organisation. Cette volonté de réforme devrait fortement influencer la 1<sup>e</sup> partie du mandat du SG. Sur le plan intergouvernemental, la 71<sup>e</sup> AG a été marquée par les étapes initiales de la mise en œuvre des nouveaux cadres d'action dont s'est dotée la communauté internationale en 2015 : l'Agenda 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'accord de Paris sur le climat. Le sommet de l'ONU de septembre 2016 consacré aux réfugiés et aux migrants a posé les jalons du développement de la gestion globale de la migration en lançant un nouveau processus qui occupera les Etats deux ans durant jusqu'à l'automne 2018 : la définition de deux pactes mondiaux (*Global Compacts*), un pour la migration et un pour les réfugiés.

L'ONU a fait face à un contexte international difficile, marqué par la persistance de graves conflits affectant des régions entières et générant des crises migratoires et humanitaires dramatiques. Les tensions continues entre grandes puissances et l'incertitude générée par l'arrivée au pouvoir d'une administration américaine aux intentions multilatérales à ce stade en retrait ont ajouté aux défis onusiens. Durant cette AG, la Suisse s'est engagée suivant les priorités qu'elle s'était fixées, assurant la défense de ses intérêts et le renforcement de la Genève internationale comme centre de gouvernance mondiale. Elle a suivi attentivement le changement d'administration à la tête de l'organisation. Le processus de sélection du nouveau SG fut davantage structuré et transparent que par le passé, grâce à la tenue d'auditions publiques des candidats par l'AG. Le groupe *Accountability, Coherence and Transparency* (ACT), que coordonne la Suisse, s'est engagé avec constance en faveur de ces avancées. Le SG sortant a été reçu en visite officielle à Berne en décembre 2016 et le SG entrant a également déjà été reçu à plusieurs reprises, notamment en janvier 2017 à Genève et en avril 2017 à Berne. Ces échanges furent l'occasion d'assurer l'ONU du plein soutien de la Suisse et de poser les bases d'une solide collaboration avec la nouvelle direction de l'ONU. Le nouveau SG a aussi reconduit le suisse Pierre Krähenbühl à la tête de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour un mandat de trois ans. La Suisse suit de près l'approche et le projet de réformes développés par le nouveau SG qui convergent avec sa propre vision, basée sur les deux axes directeurs définis pour sa 2<sup>e</sup> décennie comme Etat membre (2012-22) : la sécurité et la paix d'une part, en plaçant la prévention au centre, et les réformes de l'ONU d'autre part, afin que cette organisation soit dotée d'une gouvernance plus stratégique et d'une action plus efficace.

### ***Paix et sécurité***

La Suisse a poursuivi son action visant le renforcement des capacités de **prévention des conflits** de l'ONU. Face à un paysage institutionnel fragmenté, elle s'est concentrée sur la création de synergies entre les différents acteurs concernés et a œuvré à rapprocher les pôles onusiens new yorkais et genevois, en s'attachant à intégrer l'expertise genevoise dans le domaine de la prévention. Elle s'est ainsi attelée à l'opérationnalisation de l'Appel du 13 juin qui, lancé en 2016 à l'occasion des 10 ans du Conseil des droits de l'homme, demande aux Etats de s'engager pour une meilleure prise en compte des droits de l'homme dans les activités de prévention des conflits, et cela notamment par le renforcement des échanges entre le Conseil des droits de l'homme à Genève et le Conseil de sécurité à New York. Un événement de haut niveau a été organisé avec l'Allemagne en marge de l'ouverture de la 71<sup>e</sup> AG en 2016 ainsi qu'un événement à New York en juin 2017, à l'occasion du 1<sup>er</sup> anniversaire de l'appel. En parallèle, un groupe d'Etats appelés à accompagner le développement de cette initiative est constitué, tant à Genève qu'à New York, et une coopération avec des partenaires de la société civile travaillant sur cette théma-

tique a été initiée. La Suisse a accru son soutien à l'initiative *Human Rights up Front* du SG par le biais d'une contribution au Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour la période 2016-18. Cette initiative, dans le même esprit que l'Appel du 13 juin, veut que le système onusien soit en mesure de réagir à des situations où le non-respect des droits de l'homme est un signe précurseur de conflit ou de violations graves à venir. Dans le cadre de son engagement pour la prévention des atrocités, elle a aussi poursuivi son soutien au code de conduite qui, porté par le groupe *Accountability, Coherence and Transparency* (ACT) appelle les membres du Conseil de sécurité à ne pas utiliser leur droit de veto ou ne pas voter contre une résolution visant à prévenir ou mettre un terme à des atrocités de masse. A ce jour (juin 2017), 112 Etats y ont apporté leur soutien. En mars 2017, la Suisse a co-organisé avec l'ONU la venue à Genève de la nouvelle secrétaire générale adjointe (USG) Mme Kyung-wha Kang, conseillère spéciale du SG pour la politique et responsable du dossier prévention dans son équipe, afin qu'elle puisse intégrer la dimension genevoise des capacités de prévention dans son travail. La Suisse a aussi soutenu la tenue à Genève de la retraite du Comité consultatif de l'étude de la Banque mondiale sur le rôle de la coopération au développement dans la prévention des conflits. L'engagement de la Suisse en matière de prévention s'est appuyé sur les processus d'examen conduit ces dernières années par l'ONU dans le domaine de la paix et de la sécurité (opérations de paix ; consolidation de la paix ; femmes, paix et sécurité), qui ont appelé à un renforcement de la prévention, et est entré en synergie avec les priorités du nouveau SG en la matière.

En matière de **consolidation de la paix**, la Suisse a appuyé les efforts visant à thématiser la notion nouvelle de pérennisation de la paix (*sustaining peace*) afin de préparer le terrain à la réunion à haut niveau qui lui sera consacrée lors de la 72<sup>e</sup> AG. Adoptée par la 70<sup>e</sup> AG, cette approche veut que la communauté internationale agisse non seulement au sortir d'un conflit armé, mais aussi, dans une approche préventive, avant et pendant. Cela implique des activités pour prévenir le déclenchement, la poursuite, l'intensification ou la récurrence des conflits, ainsi que pour s'attaquer à leurs causes profondes. La Suisse s'est ainsi jointe aux activités du « groupe d'amis de la pérennisation de la paix » et a participé au dialogue de haut niveau organisé en janvier 2017 à ce propos par le président de l'AG. Elle a aussi initié un panel sur les liens entre les droits de l'homme et la consolidation de la paix qui s'est tenu lors de la session de mars 2017 du Conseil des droits de l'homme. Durant l'été, elle a organisé à Genève une rencontre des cinq commissions économiques régionales de l'ONU pour un échange sur leur rôle potentiel dans le cadre de la consolidation de la paix. Enfin, elle a poursuivi sa présidence de la configuration Burundi de la Commission de consolidation de la paix alors qu'une situation difficile prévaut sur le terrain. De concert avec l'ONU, elle a organisé avec les partenaires multilatéraux du Burundi une réunion à Genève en novembre 2016 sur la situation socio-économique dans le pays. Enfin, la Suisse a continué à plaider, notamment dans le cadre du Conseil de sécurité, pour une coopération renforcée entre l'ONU et les organisations régionales, et en particulier avec l'OSCE.

La Suisse a poursuivi son soutien au Panel de haut niveau sur **l'eau et la paix** qu'elle avait lancé en novembre 2015 à Genève et qui présentera ses conclusions à l'ouverture de la 72<sup>e</sup> AG. Elle a organisé un événement de haut niveau à l'ouverture de la 71<sup>e</sup> AG et s'est associée aux activités du « groupe d'amis » d'Etats dédié à cette thématique à Genève. Elle a continué de promouvoir les échanges avec le Panel de haut niveau établi par le SG et le président de la Banque mondiale consacré à la thématique de l'eau et des questions de financement.

Dans son engagement pour la **protection des populations civiles** lors des conflits armés, la Suisse, qui assume la co-présidence du « groupe d'amis » à ce sujet, s'est concentrée sur le suivi de la résolution 2286 adoptée en 2016 par le Conseil de sécurité sur la protection des missions médicales. A Genève, elle a notamment mis en place à ce sujet avec le Canada un groupe informel visant à promouvoir les échanges entre organisations internationales, missions diplomatiques et société civile. Elle s'est aussi efforcée de thématiser l'impact des conflits sur la sécurité alimentaire et la malnutrition en organisant une série de discussions à New York, Genève et Rome. La Suisse s'est aussi engagée dans les différents fora onusiens pour renforcer **la lutte contre toute forme d'exploitation et d'atteintes sexuelles** perpétrées notamment dans le contexte de missions onusiennes sur le terrain et pour faire face aux tentatives de certains Etats visant à atténuer ces efforts. Elle soutient l'approche du SG qui correspond aux priorités suisses dans cette lutte: la mise en place d'une stratégie globale pour l'ensemble du système onusien qui doit viser la prévention de tels crimes, la poursuite de leurs auteurs ainsi que la protection des victimes.

Les Etats avaient demandé au SG en 2016, lors de l'examen de la **stratégie antiterroriste** mondiale, de faire des propositions concrètes pour améliorer l'architecture onusienne en la matière. Il en a résulté en 2017 la proposition de créer un Bureau pour le contre-terrorisme dirigé par un secrétaire général adjoint (USG), avec pour tâche la mise en œuvre de ladite stratégie, dont les piliers 1 (prévention) et 4 (respect des droits de l'homme) sont prioritaires pour la Suisse. La Suisse a soutenu la création de cette structure qui doit permettre d'améliorer la cohérence de la réponse de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent. L'AG a approuvé cette proposition en mai 2017.

Sur la question du **désarmement**, la 71<sup>e</sup> AG a décidé de lancer une négociation visant à établir une convention d'interdiction de l'**arme nucléaire**. Face aux divisions suscitées par ce processus, la Suisse s'efforce de le rendre inclusif afin de lui conférer un soutien aussi large que possible. Par ailleurs, la résolution introduite par cinq Etats, dont la Suisse, sur la réduction du niveau d'alerte des armes nucléaires, a gagné davantage de soutien que par le passé. La Suisse, avec un autre groupe d'Etats, a également introduit une résolution qui, pour la 1<sup>e</sup> fois à l'AG, thématise la vérification du désarmement nucléaire. Fait encourageant, aucun Etat ne s'y est opposé. Dans le domaine des **armes conventionnelles**, la Suisse a accompagné l'établissement à Genève du secrétariat du Traité sur le commerce des armes (TCA) ainsi que la prise de fonction du personnel, dont celle du secrétaire général. Le secrétariat est opérationnel.

Enfin, dans le cadre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Suisse suit de près le déroulement du 2<sup>e</sup> cycle d'examen débuté à l'été 2016 et qui avait été décidé par une résolution de 2015 initiée par la Suisse.

### **Droits de l'homme**

Depuis le début de l'année 2016, la Suisse est à nouveau membre du Conseil des droits de l'homme et cela pour une période trois ans. Elle en assure la vice-présidence en 2017. Le renforcement de la Genève internationale comme pôle de compétence global dans le domaine des droits de l'homme est un objectif à long terme de la Suisse. Elle a ainsi continué à œuvrer en faveur d'un renforcement du Conseil des droits de l'homme et des droits de l'homme au sein de l'ensemble du système des Nations Unies. Les débats au sein du Conseil des droits de l'homme et de la 3<sup>e</sup> Commission de l'AG sont demeurés **polarisés**. Les positions d'Etats influents ont été peu constructives sur des questions importantes, ne laissant qu'une faible marge de manœuvre pour progresser de manière significative. Dans ce contexte, la priorité de la Suisse a été de défendre les acquis et de saisir de nouvelles opportunités, lorsque cela était possible. La polarisation persistante au cours des négociations de la 71<sup>e</sup> AG a aussi mené à une augmentation des propositions d'amendement destinées à affaiblir les résolutions lors de leurs adoptions ou à demander le vote sur des résolutions jusqu'ici adoptées par consensus. Malgré ces conditions difficiles, la Suisse est parvenue à obtenir quelques **avancées substantielles** sur certains dossiers prioritaires. Avec le concours d'autres pays, elle a ainsi réussi à faire adopter pour la quatrième fois par le Conseil des droits de l'homme une résolution sur le traitement du passé ayant pour but de renforcer la prévention de nouvelles atrocités. Avec d'autres Etats, elle est aussi à l'origine d'une nouvelle résolution située à l'intersection entre la protection du patrimoine culturel et la protection des droits de l'homme, résolution qui rappelle à la communauté internationale ses responsabilités en matière de droits culturels et qui condamne toute action illicite aboutissant à la destruction, au vol ou à la contrebande de biens culturels. Enfin, la Suisse a continué à se mobiliser en faveur des droits des femmes. Elle a notamment soutenu l'initiative *International Gender Champions* lancée à Genève et a initié son ancrage à New York. Dans le cadre de cette initiative, des personnalités – particulièrement des hauts fonctionnaires de l'ONU, dont le SG – prennent des engagements concrets visant à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes.

La Suisse s'est activement impliquée dans le traitement des **situations de pays**. Dans ce contexte, elle a fermement réitéré son appel au respect des droits de l'homme et, là où il est applicable, du droit international humanitaire. Elle s'est de plus mobilisée en faveur de la documentation des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le cadre de mécanismes internationaux de surveillance et d'enquête, afin qu'à l'avenir les responsables puissent être traduits en justice, notamment au Burundi, au Yémen, au Myanmar, en Corée du Nord, au Soudan du Sud, en Ukraine (Crimée) ou en Syrie. Dans le cas de la Syrie, la Suisse a été l'un des premiers pays à soutenir la création par l'AG d'un mécanisme international dont le but est de rassembler des preuves sur des violations graves du droit international et d'encourager leur examen pénal. Elle contribue au financement de ce mécanisme, dont le siège est à Genève.

Le troisième cycle de l'**Examen Périodique Universel** (*Universal Periodic Review - UPR*) par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a commencé le 1<sup>er</sup> mai 2017 et durera jusqu'en 2021. La Suisse s'engage avec constance pour ce mécanisme important, dont la légitimité est largement reconnue par tous les États membres de l'ONU. La Suisse se présentera à cet examen pour la troisième fois le 10 novembre 2017. À cette occasion, les États intéressés lui feront part de leurs recommandations pour améliorer son bilan en matière de droits de l'homme. Cet examen est fondé sur le troisième rapport périodique de la Suisse, dans lequel sont détaillés ses efforts et les mesures prises pour la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées à l'occasion du dernier examen en octobre 2012.

### **Développement durable**

La Suisse a centré son engagement sur la nécessité pour l'ONU d'être en mesure de répondre de manière cohérente et coordonnée aux exigences de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Elle a ainsi facilité en 2016 pour la 5<sup>e</sup> fois la résolution de l'AG portant sur « l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies » (**QCPR**). Cette résolution est négociée tous les quatre ans et fixe les principes de travail et de collaboration entre les entités des Nations Unies pour le développement. Il s'agit avant tout d'assurer que dans les pays d'intervention, l'ONU ait un plan d'action commun, un coordinateur, une vue d'ensemble et encourage les synergies entre les agences. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 exige une manière de travailler plus collaborative entre les différents domaines. La résolution QCPR demande au SG de présenter en 2017 diverses propositions, dont une stratégie de mise en œuvre de l'Agenda 2030 à l'échelle du système onusien ou encore une amélioration de la fonction du coordinateur résidant. Le nouveau SG a déclaré prioritaires des réformes dans le système du développement, qui doivent être coordonnées avec celles dans le domaine de la paix et sécurité ainsi que de la gestion interne du secrétariat. La Suisse va accompagner ces processus de transformation, dont la mise en œuvre de la QCPR. Elle s'est déjà engagée dans le cadre des conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, d'ONU Femmes et d'UNICEF pour que ces fonds travaillent davantage ensemble sur l'Agenda 2030.

La Suisse a poursuivi ses efforts visant à établir un **mécanisme d'examen et de suivi** de l'Agenda 2030 pertinent qui doit contribuer à une mise en œuvre effective dudit Agenda. A cet égard, elle a partagé avec les autres Etats les leçons de l'expérience de sa présentation faite lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF) 2016 où elle avait exposé les étapes initiales de sa mise en œuvre nationale. Elle a aussi contribué à façonner les modalités du HLPF 2017 où, pour la 1<sup>e</sup> fois, sept objectifs du développement durable sont examinés de manière spécifique. La Suisse est aussi à l'origine d'une résolution de la **Commission statistique de l'ONU** adoptée par l'ECOSOC qui clarifie le rôle de la Commission dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et adopte notamment un cadre d'indicateurs pour le suivi global de cet agenda. Enfin, elle a soutenu la candidature du professeur bernois M. Peter Messerli. Celui-ci a été nommé par le SG à la co-présidence du groupe de 15 experts chargé de rédiger le **Rapport mondial sur le développement durable (GSDR)** qui viendra en 2019 informer les Etats sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

La Suisse s'est encore attachée à ce que les divers processus onusiens soient ajustés de manière pragmatique aux besoins du nouvel agenda, soit en travaillant à réduire des duplications existantes, comme c'est le cas pour le suivi par l'AG et l'ECOSOC des questions de financement pour le développement, soit en identifiant des lacunes, comme dans le domaine fragmenté de la **gouvernance de l'eau**. Elle s'est engagée à ce sujet avec succès pour que le président de l'AG soit mandaté d'organiser durant cette 71<sup>e</sup> AG deux dialogues avec les Etats pour discuter l'amélioration de la coordination du travail de l'ONU dans le domaine de l'eau, initiant ainsi une discussion multilatérale sur le besoin de renforcer la gouvernance de l'eau au niveau global.

A l'occasion du sommet à haut niveau sur la **résistance aux antimicrobiens** tenu à l'ouverture de la 71<sup>e</sup> AG, la Suisse s'est attachée à mettre en avant son approche « *One Health* » - impliquant les secteurs de la santé humaine, de la santé animale, de l'agriculture et de l'environnement - et l'importance du renforcement de la collaboration internationale dans ce domaine. La Suisse a aussi été élue membre de la **Commission des stupéfiants des Nations Unies** pour la période 2018-21. Elle pourra y poursuivre la promotion de sa politique en matière de drogue qui est centrée sur la dimension de la santé et des droits humains et qui s'oppose au recours à la peine capitale. Durant la 71<sup>e</sup> AG, elle a d'ailleurs pu à nouveau plaider pour cette approche lors de dis-

cussions organisées par la Commission et consacrées à l'application des recommandations formulées par la Session extraordinaire de la 70<sup>e</sup> AG consacrée au problème mondial de la drogue.

Lors de la 22<sup>e</sup> Conférence des Parties sur le **Climat** à Marrakech (COP22), les Etats ont négocié les modalités de mise en œuvre de l'Accord de Paris adopté en décembre 2015. La Suisse s'est engagée pour une feuille de route ambitieuse qui a été adoptée et selon laquelle les détails de la mise en œuvre seront définis d'ici à fin 2018. A l'occasion du Troisième Forum Urbain Mondial (**UN Habitat III**) d'octobre 2016 à Quito, un nouvel Agenda Urbain a été adopté. Celui-ci offre une vision globale pour le développement durable des villes. La Suisse a œuvré avec succès pour qu'il soit cohérent avec l'Agenda 2030 et qu'y soient ancrés les thèmes du développement urbain intégré ainsi que ceux du changement climatique, de la migration et de l'égalité des sexes.

### **Migration**

Ces dernières années, les importants flux de réfugiés et de migrants ont mis en évidence les limites de gouvernance actuelle en matière de migration. Pour la Suisse, comme pour l'ONU, cette thématique est devenue prioritaire. Le 19 septembre 2016, à l'occasion du sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants, une déclaration politique a été adoptée afin d'améliorer la réponse aux défis dans ce domaine. La Suisse a œuvré pour que l'on y fasse mention des thèmes suivants : protection sur place, prévention des déplacements forcés et recherche de solutions durables pour les réfugiés. A l'occasion de ce sommet, il a également été décidé de formellement intégrer l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), sise à Genève, au sein de la famille onusienne. Le sommet a aussi lancé un processus visant à l'élaboration, d'ici 2018, de deux **pactes mondiaux** (*Global Compacts*), l'un portant sur les réfugiés, l'autre sur les migrants. L'Ambassadeur suisse auprès des Nations Unies à New York, M. Jürg Lauber, et son homologue mexicain, M. Juan José Gómez Camacho, ont été mandatés de **coordonner l'élaboration du Pacte mondial pour la migration**, après avoir co-facilité avec succès les négociations de la résolution déterminant les modalités de ce processus. Par ce rôle de co-facilitatrice, impliquant qu'elle n'est pas directement partie prenante aux négociations, la Suisse a pu mettre des accents importants et influencer sur l'architecture du processus. L'organisation de consultations à Genève permettra ainsi de tirer pleinement partie de l'expertise sur place.

### **Action humanitaire**

Face à un contexte de **crises humanitaires** marqué de conflits et de l'apparition de famines au Nigeria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen, la Suisse a renforcé son appui aux efforts de l'ONU. Elle a accueilli et co-présidé à Genève la conférence de soutien au Yémen, ainsi que participé aux conférences de Bruxelles sur la Syrie et de Londres sur la Somalie. La Suisse a aussi plaidé pour une plus grande cohérence et **coordination entre les activités humanitaires et de développement** afin d'améliorer l'efficacité de la réponse onusienne. A ce titre, elle a co-présidé l'assemblée plénière sur l'Agenda 2030 lors de la 5<sup>e</sup> Plateforme globale pour la **réduction des risques de catastrophe** (GPDRR) à Cancún ou encore co-présidé avec la Banque mondiale le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR). La Suisse a également organisé à Genève la 1<sup>e</sup> conférence annuelle du **Grand Bargain**, initiative née en 2016 pour établir de nouvelles formes de coopérations entre les plus grands donateurs et les organisations humanitaires, afin de rendre l'aide humanitaire plus efficace et ciblée sur les besoins. Suite au mandat de l'AG demandant au SG de présenter des solutions au sous-financement chronique de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (**UNRWA**), celui-ci a sollicité la Suisse, en charge de la présidence annuelle de la Commission consultative de l'Office, pour mener des consultations auprès des Etats afin d'identifier des options. Sur cette base, le SG a produit un rapport pour la considération des Etats membres. La Suisse a aussi décidé d'assumer, dès l'été 2017, la présidence du groupe de soutien des donateurs (ODSG) du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (**UN OCHA**), cela afin d'accompagner au mieux la réorganisation stratégique du Bureau qui est en cours et qui vise à en accroître la pertinence.

La Suisse a à nouveau co-facilité les négociations de la résolution adoptée lors du **segment humanitaire de l'ECOSOC**. Elle a aussi endossé le rôle de rapporteur du bureau du Comité exécutif du Haut-Commissariat aux réfugiés (**UNHCR**) et facilité à ce titre les conclusions annuelles du UNHCR sur la protection internationale des réfugiés et des autres personnes concernées par le mandat du Haut-Commissariat. Enfin, elle a suivi les travaux de celui-ci relatifs aux modalités de mise en œuvre du cadre d'action global pour les réfugiés qui devront être adoptées par les Etats membres en septembre 2018.

## **Gestion et budget**

La Suisse a poursuivi son soutien aux différentes initiatives du SG visant à **réformer la gestion de l'ONU**. Celles-ci sont nécessaires pour le succès des réformes du pilier paix et sécurité ainsi que du système de développement de l'ONU. Dans le cadre des négociations à l'AG, la Suisse s'est par exemple mobilisée pour soutenir une introduction réussie du progiciel de gestion intégré „Umoja“ dans l'ensemble du secrétariat. Dans le cadre des discussions portant sur la résolution relative aux réformes dans le domaine du personnel, la Suisse a œuvré au renforcement du système de rotation nouvellement introduit au sein de l'administration de l'ONU. Elle a également poursuivi son engagement pour la mise en œuvre de la stratégie en matière de technologie de l'information et de la communication de l'ONU, dont le but est de remédier à la forte fragmentation constatée dans ce domaine. Finalement, elle est aussi intervenue en faveur d'une redevabilité accrue du secrétariat.

Le 4 novembre 2016, **Marcel Jullier a été élu au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) par l'Assemblée générale de l'ONU**. Il est le premier Suisse à siéger dans cet important organe. Le CCQAB examine toutes les propositions du SG dans le domaine des finances, du personnel et de l'administration de l'organisation et adresse ensuite des recommandations à l'AG. C'est le cas, en particulier, du budget de l'ONU et de ses sous-organisations, dont beaucoup ont leur siège à Genève. Cette élection a eu lieu à un moment crucial, compte tenu des futures réformes en matière de gestion et de l'ouverture du chantier de rénovation du Palais des Nations.

Dans le cadre des **négociations sur le budget**, la Suisse a plaidé en faveur de l'octroi de ressources suffisantes pour permettre à l'ONU de remplir ses mandats de façon efficace, tout en insistant sur la nécessité d'utiliser ces ressources de la manière la plus efficace possible. Elle s'est notamment investie pour le budget du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, menacé de coupes durant les négociations de la 71<sup>e</sup> AG. La délégation suisse a par ailleurs soutenu la proposition du Haut-Commissariat visant à restructurer sa présence sur le terrain, proposition qui, faute d'un appui suffisant de la part des autres États membres, a échoué. Du fait de sa position en matière budgétaire, à savoir que les ressources de l'ONU doivent être suffisantes pour lui permettre de remplir ses mandats, mais que celles-ci doivent être utilisées de manière efficace et efficiente, la Suisse contribue à la négociation de compromis entre les principaux pays donateurs et les pays en développement.

## **Genève internationale**

Durant la 71<sup>e</sup> AG, la Suisse a poursuivi ses efforts visant à renforcer le rôle de Genève en tant que centre de la gouvernance mondiale et pôle de développement et de mise en œuvre de solutions aux grands défis de notre temps. La Suisse est actuellement engagée dans la phase de mise en œuvre des mesures destinées à renforcer le rôle de la Suisse comme État hôte, telles que décrites dans le message du Conseil fédéral pour la période 2016-2019.

Un des axes prioritaires du message est le **renforcement de l'infrastructure de la Genève internationale** avec, en premier lieu, la rénovation du Palais des Nations (*Strategic Heritage Plan*). La 71<sup>e</sup> AG a confirmé le volume du projet, son calendrier ainsi que le plafond des dépenses fixé à 836,5 millions de francs et a libéré pour l'année 2017 une nouvelle tranche d'environ 10 millions de francs à la charge de son budget ordinaire. Les travaux à proprement dits commencent en été 2017. Le contrat pour le prêt suisse de 400 millions de francs a été finalisé en 2017. Le Parlement suisse a aussi accordé des prêts de rénovation et de construction à d'autres organisations internationales : l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation internationale du travail (OIT), la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ainsi que l'Union internationale des télécommunications (UIT) pourront également réinvestir dans leur parcs immobiliers grâce aux prêts de la Suisse. Ceci assure à Genève le maintien d'une infrastructure adaptée à des activités multilatérales de haut niveau.

Le développement de **plateformes et de réseaux**, notamment dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'humanitaire, du désarmement et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, s'est poursuivi. À l'avenir, il s'agira aussi d'approfondir les synergies entre les différentes plateformes. En outre, la Suisse a maintenu son soutien au sein du Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (**ONUG**) au nouveau *Sustainable Development Goals Lab* (SDG Lab), au poste du Département des affaires politiques de l'ONU

ainsi qu'au projet de changement de perception (*Perception Change Project*). Elle a aussi continué ses efforts en faveur d'une **représentation universelle** des États membres à Genève (établissement d'une mission permanente de la République du Guyana en octobre 2016). A l'heure actuelle, 174 des 193 États membres de l'ONU sont représentés à Genève. Viennent s'y ajouter les missions permanentes des observateurs permanents, à savoir le Saint-Siège et la Palestine.

À l'occasion de la 71<sup>e</sup> AG, la Suisse a réitéré son soutien à **différents événements de l'ONU à Genève**, qui viennent renforcer la position de cette ville, comme la retraite stratégique des responsables des finances de l'ONU, les réunions annuelles des représentants spéciaux du Secrétaire général (SRSG) ou des coordinateurs résidents de l'ONU ainsi que la réunion bisannuelle du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (*Chief Executive Board, CEB*), qui s'est tenue à Genève en avril 2017. Enfin, la Suisse a maintenu son soutien aux pourparlers de paix dans le contexte du conflit syrien ainsi qu'aux négociations sur l'avenir de Chypre.